

Relevé de délibérations

Le conseil d'administration de l'École normale supérieure de Lyon, en sa séance du 15 octobre 2026 a approuvé les délibérations suivantes :

- Budget rectificatif n°2- 2026
- RSU 2025 et Index Egalité Professionnelle 2025
- Complément indemnitaire de fin d'année – 2026
- Politique indemnitaire des personnels administratifs : révision des dispositifs. Rifseep 2027-2029/Politique indemnitaire des contractuels BIATSS/NBI : mise à jour des fonctions
- Avis du CA sur le principe d'une signature des Engagements de Contribution à Projets Collaboratifs (ECPC)
- Charte de transition écologique des structures de recherche
- Examen d'une demande de remise gracieuse d'un ancien normalien élève en situation de rupture de l'engagement décennal
- Remplacement du Président du Conseil de discipline
- Contrats étudiants (Taux de rémunération des étudiants)

Fait à Lyon, le 15 octobre 2026,

Le Président de l'ENS de Lyon

Emmanuel Trizac



Emmanuel TRIZAC
Président
École Normale Supérieure de Lyon